



## Aides aux contrats de professionnalisation

Par **dexter**, le **12/09/2009** à **17:24**

Bonjour,rrnrnJe rentre dans ma dernière année d'étude (Master2), et je souhaite l'effectuer sous contrat pro. rnrnMalheureusement, l'entreprise qui veut m'embaucher n'a actuellement pas les moyens de me payer ce qu'exige un tel contrat. rnLe contact passe extrêmement bien et nous voulons vraiment travailler ensemble. rnrnrnQuelles possibilité s'offre à nous ? rnrn- l'OPCA peut-il prendre en charge mon salaire, tout en sachant qu'il prend déjà en charge mes frais de formation ? rnrn- l'employeur peut-il (avec mon accord) me rémunérer moins, ou d'une manière différente que ce qu'impose normalement un contrat pro ? rnrn- existe-t-il d'autres formes d'alternance plus avantageuses ? rnrnSi nous ne trouvons pas de solution nous ne pourrons rien faire ensemble, et il serait vraiment dommage de laisser passer une telle opportunité professionnel, surtout par les temps qui courent. rnrnMerci d'avance de votre réponse ainsi que de votre aide précieuse. rndexter